

● (1420)

Avec tout le respect que je lui dois, je suis curieux de savoir sur quoi le sénateur Davey se fonde pour dire que la télédiffusion des délibérations s'est révélée un succès éclatant. Comment peut-il affirmer, comme il l'a fait en présentant cette interpellation, que les Canadiens en ont été avantagés? Si tel a été effectivement le cas, sénateur Davey, seulement 10 p. 100 des Canadiens en auront bénéficié.

Il a également dit que la télévision a permis aux parlementaires d'avoir un accès direct aux Canadiens ordinaires. De toute évidence, 90 p. 100 des Canadiens ne s'y intéressent pas beaucoup, d'après le leader parlementaire de l'autre endroit, et ils leur ferment la porte au nez.

Voyons un peu, honorables sénateurs, ce qui s'est produit pendant l'ajournement de deux semaines à l'occasion du Jour du souvenir. Nous avons ajourné le jeudi. Le Jour du souvenir tombait le lundi suivant. La Chambre des communes a rendu hommage aux anciens combattants, ce qu'elle fait d'ailleurs chaque année, nous avons fait de même au Sénat, comme chaque année. Toutefois, le lendemain, la Presse canadienne a rapporté en gros titre: «La Chambre des communes rend hommage aux anciens combattants». On ne disait pas que le Parlement leur avait rendu hommage.

Il y a trois ou quatre ans, j'ai téléphoné à des journalistes pour leur demander pourquoi ils n'écrivaient pas simplement: «Le Parlement rend hommage aux anciens combattants»? Ils m'ont répondu qu'ils y veilleraient l'année d'après, mais ils n'en ont toujours rien fait.

J'ai découpé quelques articles paru dans les journaux, où il est question de nous et de nos deux semaines d'ajournement à l'occasion du Jour du souvenir. Notre absence à cette occasion-là a fait couler beaucoup plus d'encre que n'a jamais réussi à en faire couler notre présence ici, ce qui m'amène encore une fois à l'article intitulé: «Le Sénat sommeille». On sait tout de nous. Quand nous nous absentons, on écrit à notre propos dans la Presse canadienne des éditoriaux comme celui du *Journal* d'Edmonton, dont j'ai parlé. En outre, à mon avis, le sénateur Frith ne devrait pas préconiser la télédiffusion de nos débats; bien au contraire, il devrait la déconseiller. Dans chacun des articles, en effet, on parle de lui dès les premières lignes.

J'ai ici un éditorial qui a été publié dans le *Citizen*. Je n'en rappellerai qu'un passage où l'on citait ces paroles mémorables de Royce Frith, leader adjoint de l'opposition au Sénat: «Il n'y a aucune raison particulière de rentrer». Nous pensons bien que cette phrase reviendra hanter l'honorable sénateur et ses collègues.

On nous critique presque de toute part. La presse sait combien d'heures nous travaillons, ce que nous faisons, où nous sommes, quand nous «somnolons» ou quand nous ne «somnolons» pas—et pourtant elle n'est jamais ici pour voir ce que nous faisons. Alors pourquoi vouloir les caméras de télévision ici? Voici ce qu'on dit de nous dans la presse:

La preuve de la futilité actuelle du Sénat ressort de façon très éloquent de son propre bilan. Le Sénat a siégé six heures en tout jusqu'ici, en novembre. Il a siégé 10 heures et 10 minutes en octobre. Il a adopté six projets de loi depuis que le Parlement a repris la session en cours, le 9 septembre.

[Le sénateur Marshall.]

Ainsi donc on nous surveille quelque part, mais certainement pas au Sénat. Je ne vois vraiment pas pourquoi nous avons besoin de faire télédiffuser nos séances.

J'ai ici un autre article qui se lit comme ceci:

Les hommes politiques, pris collectivement, sont probablement tenus en moins bonne estime, à tort ou à raison, que n'importe quelle autre profession ou n'importe quel autre groupe. Si un parti politique le conteste, je le mets au défi de tenir un sondage sur le sujet.

Ainsi donc, quand nous ne sommes pas ici on parle beaucoup de nous, mais quand nous y sommes on passe nos activités sous silence. Honorables sénateurs, il est bien évident que si Radio-Canada veut venir au Sénat le jour du discours du trône, nous pouvons le lui permettre. De même, si elle veut télédiffuser les travaux de nos comités, nous pouvons lui donner la permission de le faire. Laissons-la donc dépenser son argent comme elle l'entend, et dépensons l'argent du Sénat à meilleures fins.

Compte tenu de nos horaires irréguliers, je me demande comment nous pourrions diffuser nos délibérations. J'imagine John Warren en train de déclarer à la télévision que mardi, mercredi et jeudi, le Sénat siégera de 14 heures jusqu'à peut-être 16 heures, peut-être 16 h 15 peut-être, 16 h 30 ou peut-être même 17 h. Nous n'avons pas d'horaire fixe au Sénat; nous ne savons pas toujours ce que nous allons faire, mais nous semblons toujours trouver le moyen de changer quelque chose seulement pour le plaisir de le changer.

Honorables sénateurs, je pourrais traiter longuement du rapport du comité de la réforme de la Chambre des communes, le rapport McGrath, car les députés eux-mêmes en ont tellement parlé que nous pouvons nous demander ce qui se passe. Cependant, les exemples que j'ai fournis montrent que la télédiffusion des délibérations à l'autre endroit n'a pas été un franc succès.

Même si je tiens le sénateur Davey en haute estime et que je respecte sa connaissance des médias et son vif désir de permettre aux Canadiens de voir directement ce qu'est le Sénat et ce qu'il accomplit, je trouve que sa proposition de télédiffuser nos délibérations est la dernière méthode que nous devrions essayer pour résoudre notre problème d'identité.

Par ailleurs, je trouve l'idée du sénateur Phillips fort sage. Au lieu d'imiter servilement par exemple la Chambre des Lords britannique, le Parlement australien ou le Parlement ouest-allemand, comme nous semblons le faire dès qu'un problème surgit, nous devrions compter sur nous-mêmes. Nous avons ici même certains des plus brillants esprits du Canada. Au lieu comme d'habitude de vouloir faire comme les autres, pourquoi ne pas saisir notre comité de la régie interne, des budgets et de l'administration de cette question? Mieux encore, au lieu d'étudier uniquement cette question, le comité pourrait procéder à la révision systématique de notre Règlement pour apporter tous les changements dont nous avons besoin.

Nous ne devrions pas nous laisser dicter notre conduite par l'autre endroit, comme ce fût le cas lors de la dernière étude conjointe de la réforme du Sénat, alors que nous avions deux co-présidents du même parti. Nous nous sommes laissé dicter notre conduite par les députés quand nous avons été invités à examiner le projet de réforme du Sénat, ce que je n'arriverai